

Recrutement d'un.e Expert.e Jeunesse Termes de référence Août 2023

CONTEXTE

En septembre 2018, les Nations Unies ont adopté une nouvelle feuille de route pour la jeunesse, intitulée "Jeunesse 2030 - Collaboration avec et au service des jeunes". L'objectif était de bâtir un monde où les jeunes pourraient exercer leurs droits, développer leur plein potentiel et devenir des agents catalyseurs du changement. Au Maroc, près de 9 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans font face à diverses difficultés, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi. Malgré ces obstacles, leur rôle crucial dans l'évolution socio-économique et politique du pays est reconnu. Cela a conduit à l'élaboration de stratégies et de plans dédiés à la jeunesse, comme en témoignent le Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) signé entre le Royaume du Maroc et le Système des Nations Unies, ainsi que le Document de Programme Pays 2023-2027 (CPD) de l'UNFPA, qui met particulièrement l'accent sur la jeunesse et spécifiquement sur les adolescentes. De plus, la Stratégie de la Santé des Jeunes et des Adolescents ainsi que le Nouveau Modèle de Développement ont été mis en place.

Dans ce contexte, UNFPA lance le recrutement d'un.e consultant.e pour soutenir le programme Jeunes de l'UNFPA au Maroc. Cela comprend la contribution à la gestion des Plans de Travail Annuels, le développement et la mise en œuvre d'initiatives novatrices pour les jeunes en collaboration avec le Groupe d'Innovation pour la Jeunesse. Le consultant apportera également son soutien à la dynamique inter-agences sur la thématique jeunesse et au Groupe Thématique Jeunesses. En outre, le consultant s'acquittera d'autres tâches nécessaires au développement global des activités et projets du programme Jeunes de l'UNFPA. L'objectif ultime est de capitaliser sur le contexte propice au Maroc pour renforcer le rôle des jeunes en tant qu'agents de changement, en soutenant leur plein potentiel dans divers domaines de la société.

OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Objectif général :

L'appui technique à l'UNFPA pour l'élaboration et la mise en place d'une dynamique intégrée sur la thématique Jeunesse, l'accompagnement du groupe d'innovation pour la jeunesse, l'appui du programme jeunes de l'UNFPA en termes de suivi des plans de travail annuels et le développement des nouvelles initiatives et projets du programme jeunes axées sur la santé et le bien-être des jeunes.

Objectifs spécifiques:

- Contribution à la gestion des Plans de Travail Annuels du programme Jeunes ;
- Développement, mise en œuvre et suivi des initiatives en faveur des jeunes dans le cadre du Groupe d'Innovation pour la Jeunesse (cf. implication des jeunes y compris ceux/celles en situation de NEET, de vulnérabilité et/ou de handicap...etc.);
- Élaboration d'outils de suivi et de monitoring des activités du Groupe de l'Innovation pour la jeunesse;
- Identification/mapping et mobilisation des parties prenantes et partenaires potentiels ;
- Contribution à la mobilisation des ressources pour accompagner les initiatives de l'UNFPA en matière de jeunesse ;
- Appui à la dynamique inter-agences sur la thématique jeunesse ;
- Appui au Groupe Thématique Jeunesse à travers l'organisation des réunions du Groupe restreint UN, l'élaboration des fiches techniques, des agendas et rapports du groupe ;
- Toute autre tâche qui sera jugée utile au développement des activités et chantiers du programme Jeunes de l'UNFPA.

Résultats escomptés :

- Un suivi de près des activités des plans de travail annuels avec les partenaires de l'UNFPA est effectué;
- Une feuille de route du Groupe d'Innovation pour la Jeunesse est développée et approuvée au titre de l'année 2024-2025;
- Quatres (4) initiatives coordonnées et mises en place dans le cadre du Groupe d'Innovation pour la jeunesse (cf. Activités d'Open Innovation, SexPerime, Activité terrain, Capacitation, Gleesa m3a "");
- Une liste de partenaires potentiels avec leurs éventuels apports est dressée;
- Les compétences du Consultant en rédaction de proposals sont renforcées.
- Une approche de fonctionnement du Groupe Thématique Jeunesse, faisant de lui un modèle pour les autres groupes thématique du SNUD, est développée et formalisée ;
- 6 réunions du Groupe thématique organisées et formalisées.

Les tâches et responsabilités du consultant(e) sont :

En étroite collaboration et sous la supervision du point focal de l'UNFPA, le ou la consultant (e) devra appuyer l'action de l'agence et plus particulièrement :

- i) Contribuer à l'élaboration et la mise en oeuvre des Plans de Travail Annuels du programme Jeunes ;
- ii) Développer, mettre en œuvre et suivre les initiatives en faveur des jeunes dans le cadre du Groupe d'Innovation pour la Jeunesse (cf. implication des jeunes y compris ceux/celles en situation de NEET, de vulnérabilité et/ou de handicap...etc.);
- iii) Élaborer les outils de suivi et de monitoring des activités des programmes de jeunesse ;
- iv) Participer à l'identification et à l'élaboration d'un mapping des parties prenantes et partenaires potentiels ;
- v) Contribuer à la mobilisation des ressources pour accompagner les initiatives de l'UNFPA en matière de jeunesse ;
- vi) Appuyer la dynamique inter-agences sur la thématique jeunesse ;
- vii) Appuyer le Groupe Thématique Jeunesse à travers l'organisation des réunions du Groupe restreint UN, l'élaboration des fiches techniques, des agendas et rapports du groupe ;

viii) Toute autre tâche qui sera jugée utile au développement des activités et chantiers du programme Jeunes de l'UNFPA.

LIVRABLES

- **Livrable 1 :** Plan de travail détaillé et rétro-planning ;
- Livrable 2 : Rapports de progression des réalisations annuelles ;
- **Livrable 3**: Feuille de route du Groupe de l'Innovation pour la Jeunesse au titre de l'année 2024-2025;
- **Livrable 4** : Cartographie des partenaires potentiels avec des suggestions de collaborations.
- **Livrable 5 :** Un rapport de fin de mission des actions entreprises et des résultats obtenus.

ÉTHIQUE DE LA CONSULTATION

Le (la) consultant(e) doit tenir compte des principes de l'éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies.

DURÉE ET LIEU DE LA CONSULTATION

- La durée de la consultation est de **(6 mois)**, débutera à partir de la date de la signature du contrat.
- Le lieu de la consultation : Rabat, régions.
- Nature d'engagement : Temps partiel / flexible

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

La consultation nécessite que le/la consultant(e) dispose d'une expérience et des compétences avérées suivantes :

- Compétences académiques : Diplôme universitaire supérieur en politiques internationales et/ ou en sciences humaines et sociales, ou formation équivalente avec une maîtrise des méthodes de recherches ;
- Expérience confirmée sur la thématique Jeunesse ;
- Parfaite connaissance des domaines d'intervention des agences du système des Nations Unies au Maroc;
- Compétences dans la recherche : Capacité à exploiter, analyser les ressources documentaires ;
- Avoir des connaissances sur la gestion des projets et programmes en faveur des jeunes;
- Capacité à organiser et conduire des réunions, rencontres etc.
- Capacité de communication, de synthèse et de rédaction ;
- Maîtrise des outils informatiques (Traitement de texte, tableurs, applications et logiciels de conception graphique, recherche sur internet...)

• Parfaite maîtrise de la langue française (l'anglais est un atout), esprit de synthèse et qualités rédactionnelles avérées.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un CV détaillé, mentionnant les expériences antérieures dans le domaine de la jeunesse et la mise en œuvre des programmes en faveur des jeunes ;
- Une lettre de motivation ;
- Des lettres de recommandation

Le dossier doit être adresser par email à hr@unfpa.org au plus tard le **20 Août 2023,** avec la mention de l'objet de mail : **« Expert Jeunesse 2023 ».**

Pour toute information complémentaire, merci de contacter M. Yassine Souidi, souidi@unfpa.org

MODALITÉS CONTRACTUELLES ET FINANCIÈRES

 Un contrat de ladite consultation sera établi entre UNFPA - Bureau du Maroc et le (la) consultant(e).

SUPERVISION DE LA CONSULTATION

Le travail du consultant sera réalisé sous la supervision et en étroite collaboration avec le chargé de programme Jeunesse de l'UNFPA.